

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 23 novembre 2018.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Nicolas COMBY, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Émeline SIOR.

Absents : Françoise BARBAT (procuration à P. Tartière) et Michaël SAVIGNAT.

Secrétaire de séance : Agnès DURAND.

➤ **Début 20 h 35.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

La *Via Arverna* est un chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Il passe par notre commune de Cournols, au niveau du pont, au bas de RANDOL.

Le conseil départemental souhaite inscrire cet itinéraire au PDIPR (plaquette, site internet, signalétique). La partie qui traverse COURNOLS est totalement privée, il est donc nécessaire d'établir une convention tripartite avec les propriétaires (Abbaye de Randol).

2 – Modification statutaire N°2 de Mond'Averne Communauté.

Prise de compétences supplémentaires dans les domaines de la lecture publique, de l'animation culturel de l'enseignement musical: la communauté de communes exerce au lieu et place des communes cette compétence. Pour l'enseignement musical, il s'agit du soutien aux écoles de musique associatives pour les moins de 25 ans. Les subventions des écoles de musique seront plus conséquentes dans les prochaines années, ce qui leur permettrait de diminuer les tarifs (St Amant et Le Crest).

3. – Listes électorales.

A partir de Janvier 2019, les listes électorales seront confiées à l'INSEE afin de créer le Répertoire Électoral Unique. La dernière commission administrative se réunira le 09/01/2019 et ensuite le maire prendra en charge l'inscription et la radiation. Une commission de contrôle doit être mise en place, avec un titulaire et un suppléant : Geneviève FAYE-GUILLERAND Titulaire, Emeline SIOR suppléante. Pour rappel Isabelle ALBOT et Bernadette ASTIER complètent la commission.

4. – Avenant au contrat de maintenance JVS-MAIRISTEM .

Une évolution du contrat actuel pour les changements réglementaires ou évolutions liées à la dématérialisation, tels que : le prélèvement à la source, le répertoire électoral unique, la réforme des marchés publics, la gestion des tiers solidaires, le protocole COMEDDEC, la télétransmission des actes, le RGPD ...etc. Le montant de cet avenant est de 304 € HT annuel.

5. – Mission de maîtrise d'œuvre logement mairie.

Suite à l'appel d'offre lancé en octobre 2018 par le cabinet CAMPUS Développement, trois candidats ont été consultés : Agence CREGUT, Agence LOUNIS et l'agence UNPACT. Un seul candidat a répondu, Mme CREGUT. Les deux autres candidats ont adressé un courrier à la commune pour lui indiquer que leur plan de charge ne leur permettait pas de répondre. Il est proposé de retenir l'offre formulée par l'agence CREGUT pour un montant de 4 2090 € HT pour la phase 1. Les grandes lignes ont été définies en réunion du vendredi 16 Novembre. Ce projet est planifié sur 2019 et 2020.

6 – Adhume.

Suite au profil énergétique du patrimoine communal. Synthèse des propositions :

Gestion des points de livraison : voir optimisation des puissances sur l'église, mise en place d'un compteur d'énergie par l'Adhume .

Éclairage public : extinction de l'éclairage public sur une plage d'horaire plus longue.

Mairie : rénovation prévue.

Salle polyvalente : mise en place d'une régulation performante

Potentiel solaire sur les toitures : la salle des fêtes et de la mairie.

7. – Chantier d'insertion Mond'Arverne. (Equipe PDI)

Afin de solliciter l'équipe d'insertion de la communauté de communes en 2019, la commune de Cournols s'est inscrite sur le calendrier 2019 des interventions pour 2 semaines. Les travaux tels que le mur du cimetière, ou des jardins communaux pourraient faire partie des chantiers possibles. Pour rappel, une participation de 500 € HT par semaine de prestation, la commune devant fournir les matériaux.

8. – Secrétariat : Temps de travail.

L'organisation du temps de travail pour la semaine à partir du 01/09/2019:

- lundi 13h à 18h et Jeudi 8h00 à 17h00, soit 14 heures par semaine.

9. – Compte -rendu des commissions.

PLUI : A chaque phase du projet PLUI il est proposé une réunion publique.

Ambroisie : Signalement au Mas et dans la vallée de la Monne. Dans le département 21% de la population ont eu des réactions allergiques (moyenne nationale 18%). 70% des communes ont un référent. Le PLUI doit contenir le règlement de l'ambroisie ainsi que tous les contrats que l'on passe avec des prestataires.

SIEG : les compteurs LINKY arrivent en janvier ou février. Chaque propriétaire doit recevoir un courrier ; le propriétaire peut refuser l'accès à son compteur, uniquement si celui-ci se situe à l'intérieur du domicile.

LANTANA :

L'hydromulching est planifié la semaine prochaine, mise en place mardi 26/11/18 à 9h30.

Un dernier passage de l'entreprise Lantana aura lieu juste après l'hydromulching.

11. – Questions diverses

– Demande de création d'un accès à la parcelle N° ZA 68 . Une visite sur place est proposée.
– Panneau d'information du Dolmen en mauvais état. Il faut voir avec la communauté de communes Mond'Arverne.

– Les poteaux de but de foot au Dolmen sont à reprendre lors d'un chantier futur afin de mutualiser l'intervention, et surtout de limiter le coût.

– Lettre municipale en fin d'année : proposition d'inclure la carte d'adressage .

Vœux du maire : proposition pour le 27/01/2018

Prochain Conseil : vendredi 18 Janvier 2019

➤ **La séance est levée à 23h10**